

Qu'est-ce que le DEJEPS ?

Créé en 2006, le DEJEPS est un diplôme d'animateur de niveau III délivré par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Le DEJEPS spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle », mention « Développement de projets, territoires et réseaux » a pour objet de préparer des professionnels de l'animation aux compétences suivantes :

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire,
- Soutenir le travail d'équipe,
- Organiser le travail partenarial,
- Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire,
- Accompagner l'implication des bénévoles,
- Organiser la mobilisation des moyens,
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

Les professionnels formés seront en capacité de mettre en œuvre

- Des projets en partenariat avec des acteurs locaux
- Des services qui répondent aux évolutions de la population et de ses besoins
- Des actions à destination des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées
- Des événements culturels, touristiques, favorisant la vie locale, les échanges interculturels, intergénérationnels
- Ceci peut se traduire par la coordination de services et/ou la création d'actions tels que : service enfance-jeunesse (centre de loisirs, animation jeune, mode de garde de la petite enfance...), fête des associations, programmation culturelle, événements sportifs ou touristiques, etc.

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (BPJEPS, BEATEP,...)
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles,
- Soit attester d'un niveau de formation correspondant au niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois,
- Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 h minimum.
- Être titulaire du PSC1 (ancien AFPS, attestation de formation aux premiers secours).
- Avoir copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français nés après 1982

Nos choix

Cette formation s'intéressera plus particulièrement au développement des territoires ruraux, en prenant pour terrain d'application le territoire du pays de la baie du Mont Saint-Michel : modification de la vie rurale, développement touristique, développement culturel, arrivée de nouveaux habitants, etc...

Dans le cadre réglementaire de ce diplôme, la formation proposée ici se donne comme objectif de former des professionnels capables :

- d'inscrire leur action dans les besoins et perspectives d'un territoire, en contribuant à son développement.
- de travailler avec toutes les composantes de celui-ci : élus, professionnels, bénévoles, partenaires associatifs, acteurs économiques, habitants.
- d'imaginer, argumenter et mettre en place des projets innovants, fédérateurs et adaptés.

Pour atteindre ces objectifs, cette formation alternera les temps d'apports théoriques, de réflexion, d'échanges, de découvertes et d'expérimentations.

Elle s'adjoindra les compétences de professionnels, d'élus, de chercheurs, d'artistes, d'acteurs locaux.

Elle permettra à chaque stagiaire d'optimiser ses compétences au service de son projet et de sa situation professionnelle.

La formation est élaborée dans le cadre d'une réflexion collective à laquelle participent des acteurs du milieu rural, de l'animation professionnelle, de la culture et de la formation.

Organisation de la formation

La formation se déroule en alternance. Elle comprend 714h en centre de formation (positionnement inclus), organisées en modules d'une semaine. Le candidat devra mettre en œuvre un projet de coordination en adéquation avec le niveau de la formation préparée. Pour le réaliser, il sera accompagné par un tuteur et/ou un conseiller de formation.

Encadrée par Muriel SIMON (L'atelier Volem), elle se déroulera dans les locaux du pôle culturel de Ducey (50). Des déplacements pourront être organisés pour certains contenus de formation.

Tarif de formation : 12€/heure soit 8568€ pour un parcours plein de 714h. Ajouter 50€ pour les frais d'inscription.

Validation :

Le DEJEPS est constitué de 4 unités capitalisables :

- UC 1 : Être capable de concevoir un projet d'action
- UC 2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.
- UC 3 : Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative,
- UC 4 : Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité.